

## PROGRAMME ECONOMIQUE ET SOCIAL DU MOUVEMENT POPULAIRE

### *Préambule :*

Fidèle à ses engagements envers l'Alliance pour la Démocratie, dont il est membre fondateur ;

Se reconnaissant dans les termes de la plateforme programmatique de l'APD dont il est l'un des rédacteurs ;

Le Mouvement Populaire inscrit son programme électoral dans le cadre de cette plateforme en y adjoignant des mesures et précisions concernant les thématiques auxquelles il reconnaît une haute priorité.

### *Bref rappel du contenu de la plateforme :*

Le contexte dans lequel auront lieu les élections du 25 novembre 2011 est particulier. Cette étape s'inscrit dans le processus d'une saine application des dispositions de la Constitution révisée et adoptée à une large majorité par le peuple marocain. Les forces vives de la Nation doivent tout faire pour que cette étape soit une consolidation de la confiance qu'a fait renaître la nouvelle constitution et de la considération internationale avec laquelle a été accueillie la démarche réformatrice du Souverain. C'est pour cela que le Mouvement Populaire, au-delà des enjeux électoralistes et partisans, considère que le seul engagement pour lequel il doit œuvrer, de toutes ses forces, est ***UN ENGAGEMENT POUR LE MAROC.***

Cet engagement se fonde sur le respect des constantes qui caractérisent le Maroc et sur la volonté irréversible de construire un Etat de droit et des institutions dans lequel Le Citoyen est le centre d'intérêt primordial. Cet intérêt, le citoyen ne peut en prendre la mesure que s'il retrouve **Confiance** dans ses institutions, dans les capacités du pays à promouvoir son bien être et dans ses potentialités propres en tant qu'acteur du changement. Cette confiance ne peut exister sans la jouissance de la **Dignité** en tant qu'être humain ayant droit à la justice sociale, à la plénitude de ses droits, à la sécurité et à la protection de sa vie et de ses biens. Mais la confiance et la dignité ne peuvent exister durablement si le citoyen n'a pas l'espoir de voir s'améliorer ses conditions de vie et son bien être, c'est-à-dire si le pays ne se développe pas et ne produit pas de richesses. Du reste, sans une

**croissance économique**, ce sont les citoyens et le pays en entier qui perdra dignité et confiance.

Voilà pourquoi le MP, avec ses partenaires au sein de l'Alliance, considère que les trois défis qu'il faut relever sont **La confiance, La dignité et L'essor économique**.

Ensemble nous avons convenu de ne pas présenter au citoyen-électeur un grand nombre de mesures qui relèveraient plus d'un catalogue de souhaits que d'engagements concrets. Nous avons préféré limiter les mesures que nous préconisons à ce qui peut être tenu l'espace d'une législature, c'est-à-dire ce sur quoi l'électeur peut exiger des comptes.

Nos engagements s'articulent, essentiellement, autour des thèmes suivants :

- **La bonne gouvernance, la lutte contre la corruption et l'application du principe de reddition des comptes ;**
- **La sécurité au sens le plus large : sécurité physique, religieuse, économique... ;**
- **Une justice indépendante, transparente et efficace ;**
- **Un enseignement de qualité transmettant le savoir et limitant les déperditions ;**
- **Des services de santé accessibles à tous, avec un encadrement sanitaire amélioré ;**
- **Une offre d'habitat diversifiée répondant aux attentes des différentes couches de la population, y compris en milieu rural ;**
- **La mise en place d'outils et de dispositifs financiers devant améliorer les indicateurs de pauvreté et de marginalisation ;**
- **L'adoption d'une politique nationale tournée vers la jeunesse ;**
- **La protection et la promotion du caractère multi linguiste et multiculturel du Maroc en confirmant le statut de la langue amazigh comme langue nationale ;**
- **Le soutien de la PME et de la TPE ;**
- **L'amélioration de notre balance commerciale par la croissance de l'export ;**
- **La mise en place d'outils et de conditions devant favoriser l'option de la Régionalisation avancée ;**
- **Une véritable stratégie claire et distincte visant le développement rural ;**

- **La réduction du chômage par la création d'emplois réels et productifs ;**
- **La prise en compte de la dimension environnementale dans toutes les stratégies nationales, notamment en matière d'énergie ;**
- **L'engagement sur le maintien des fondamentaux macro-économiques pour garder au pays son attractivité en matière d'investissement.**

Ainsi qu'on le voit, ces thèmes sont au centre des préoccupations du Mouvement Populaire et ont toujours constitué ses priorités. C'est pour cela que nous y adhérons pleinement.

Comme il n'est, non plus, un secret pour personne que la promotion de la langue tamazight et le développement rural constituent pour nous des priorités, nous tenons à préciser davantage nos engagements dans ces deux domaines.

### **Langue et Culture amazigh :**

- Adoption avant fin 2013 de la Loi organique définissant le processus de mise en œuvre de la langue tamazight, après une large concertation avec tous les acteurs concernés ;
- Consolidation et élargissement de l'enseignement de la langue tamazight en vue de sa généralisation basée sur l'usage de son alphabet propre, le tifinagh ;
- Elargir l'usage de la langue tamazight dans les médias publics et y faire refléter la dimension multiculturelle du Maroc ;
- Rendre obligatoire l'usage de la langue tamazight dans les enseignes et entêtes des bâtiments et documents officiels ;
- Réformer l'organisation de l'IRCAM et sauvegarder ses acquis en lui conférant un rôle important au sein du Conseil National des Langues et de la Culture dont la création est envisagée ;
- Sauvegarder et promouvoir le patrimoine culturel amazigh, dans toutes ses composantes ;
- Soutenir le Mouvement associatif amazigh et en faire une force de proposition et de vigilance en vue d'élargir le champ d'application de la langue et de la culture amazigh ;

### **Développement de l'espace rural :**

- Procéder dès 2012 à une évaluation des politiques de développement rural sectorielles menées jusqu'à présent ;

- Elaborer une stratégie globale basée sur une conception claire et distincte du développement rural ;
- Mettre à niveau les normes des infrastructures en milieu rural : routes, électricité, eau, écoles et santé
- Relancer la prospection et l'exploitation minières, en faisant participer le privé ;
- Redynamiser et faire revivre l'art et l'artisanat ruraux ;
- Accorder des avantages spécifiques à l'investissement en zones rurales ;
- Alléger la fiscalité locale des petits centres ruraux ;
- Mettre en œuvre la stratégie de développement des zones de montagne ;
- Développer un réseau de formation aux métiers ruraux et de montagne ;
- Améliorer l'encadrement administratif et techniques des services en milieu rural ;
- Favoriser, en s'appuyant sur l'INDH, l'extension de l'économie sociale et solidaire et lui reconnaître un statut d'acteur du développement ;
- Identifier dans le budget de chaque département et de chaque région les ressources affectées au développement rural ;
- Créer un observatoire du développement rural ;
- Elaborer avant la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2013 une Loi-cadre régissant les propositions développées ci-dessus.